

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 12 AVRIL 1902.

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1901

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT, DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

---

## RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

---

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1901 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Il m'a paru utile d'introduire dans la première partie de ce rapport quelques renseignements destinés à faire ressortir plus clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition précitée.

## CAISSE D'AMORTISSEMENT.

---

### *Fonds d'amortissement.*

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1<sup>er</sup>, de la loi du 15 novembre 1847 : ces fonds

sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

\* \* \*

L'article 6 de la loi du 13 février 1893, autorisant la conversion du 5 1/4 % en 3 %, a fixé à 0,20 % du capital émis la dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 5 % (1).

En outre, depuis 1897, une allocation fixe et annuelle de fr. 688,344 74 est attribuée à la Caisse; elle représente le douzième du capital de fr. 8,260,156 84, payé en exécution de l'article 2 de la loi du 6 mars 1897 autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques, et elle est destinée à assurer l'amortissement de ce capital en douze années, période correspondant à la durée des concessions.

\* \* \*

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1901, s'élèvent à fr. 6,324,252 40 et se décomposent comme il suit :

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis . . . . .	fr. 5,635,907 66
2° Allocation spéciale (montant du crédit porté à l'article 28 du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1901) . . . . .	688,344 74
	ENSEMBLE. . . . . fr. 6,324,252 40

La somme de fr. 5,635,907 66 se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dettes à 5 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	711,651 *	97,099 50	808,750 50
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	5,785,525 96	585,697 50	4,371,225 46
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	407,320 20	48,615 50	455,935 70
	4,904,497 16	731,410 50	5,635,907 66

(1) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui est propre; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

## DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nouvellement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série, pour les semestres échus les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet 1901, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1900 et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1901; celle de la dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série, ordonnancée les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre 1901, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1<sup>er</sup> novembre 1900 et au 1<sup>er</sup> mai 1901; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3<sup>e</sup> série, liquidée les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août 1901, se rapporte au capital émis au 1<sup>er</sup> août 1900 et au 1<sup>er</sup> février 1901.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1901 ont pris cours.

*Dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> juillet 1900 . . . . .	fr.	352,147,100	»
— du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1900 . . . . .		7,356,800	»
		<hr/>	
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1901 . . . . .	fr.	359,503,900	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

1 <sup>o</sup> Le 1 <sup>er</sup> janvier 1901 : 0.10 % sur . . . . .	fr.	352,147,100 =	352,147 10
2 <sup>o</sup> Le 1 <sup>er</sup> juillet 1901 : 0.10 % sur . . . . .		359,503,900 =	359,503 90
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	711,651	»

*Dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> novembre 1900 . . . . .	fr.	1,856,835,182	22
— du 1 <sup>er</sup> novembre 1900 au 30 avril 1901. . . . .		71,855,600	»
		<hr/>	
— au 1 <sup>er</sup> mai 1901 . . . . .	fr.	1,928,690,782	22

Montant de la dotation semestrielle échue :

1 <sup>o</sup> Le 1 <sup>er</sup> mai 1901 : 0.10 % sur . . . . .	fr.	1,856,835,182 22 =	1,856,835 18
2 <sup>o</sup> Le 1 <sup>er</sup> novembre 1901 : 0.10 % sur . . . . .		1,928,690,782 22 =	1,928,690 78
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	3,785,525	96

*Dette à 3 %, 3<sup>e</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> août 1900 . . . . .	fr.	203,233,300	»
— du 1 <sup>er</sup> août 1900 au 31 janvier 1901 . . . . .		853,600	»
		<hr/>	
— au 1 <sup>er</sup> février 1901 . . . . .	fr.	204,086,900	»
<hr/>			
Montant de la dotation semestrielle échue :			
1 <sup>o</sup> Le 1 <sup>er</sup> février 1901 : 0.10 % sur . . . . .	fr.	203,233,300 =	203,233 50
2 <sup>o</sup> Le 1 <sup>er</sup> août 1901 : 0.10 % sur . . . . .		204,086,900 =	204,086 90
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	407,320	20
		<hr/>	

## INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

*Dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> janvier 1901 . . . . .	fr.	2,842,400	»
— du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 1901. . . . .		788,500	»
		<hr/>	
— au 1 <sup>er</sup> juillet 1901 . . . . .	fr.	3,630,900	»
<hr/>			
Intérêts échus sur capitaux amortis :			
Le 1 <sup>er</sup> janvier 1901 : 1 1/2 % sur . . . . .	fr.	2,842,400 =	42,636 »
Le 1 <sup>er</sup> juillet 1901 : 1 1/2 % sur . . . . .		3,630,900 =	54,463 50
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	97,099	50
		<hr/>	

*Dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> mai 1901 . . . . .	fr.	18,442,600	»
— du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 1901 . . . . .		2,161,300	»
		<hr/>	
— au 1 <sup>er</sup> novembre 1901 . . . . .	fr.	20,603,900	»
<hr/>			
Intérêts échus sur capitaux amortis :			
Le 1 <sup>er</sup> mai 1901 : 1 1/2 % sur . . . . .	fr.	18,442,600 =	276,659 »
Le 1 <sup>er</sup> novembre 1901 : 1 1/2 % sur . . . . .		20,603,900 =	309,038 50
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	585,697	50
		<hr/>	

*Dettes à 3 %<sup>o</sup>, 3<sup>e</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> février 1901 . . . . .	fr.	1,388,300	»
— du 1 <sup>er</sup> février au 31 juillet 1901 . . . . .		464,300	»
— au 1 <sup>er</sup> août 1901 . . . . .	fr.	1,852,600	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 <sup>er</sup> février 1901 : 1 1/2 % <sup>o</sup> sur . . . . .	fr.	1,388,300	—	20,824	50
Le 1 <sup>er</sup> août 1901 : 1 1/2 % <sup>o</sup> sur . . . . .		1,852,600	—	27,789	»

ENSEMBLE. . . . fr. 48,613 50

\* \* \*

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1901.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
	3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série.		
1 <sup>er</sup> janvier 1901 . . . . .	{ Dotation . . . . .	352,147 10	808,750 50
	{ Intérêts . . . . .	42,636 0	
1 <sup>er</sup> juillet 1901 . . . . .	{ Dotation . . . . .	350,503 90	
	{ Intérêts . . . . .	54,463 50	
	3 % <sup>o</sup> , 2 <sup>e</sup> série.		
1 <sup>er</sup> mai 1901 . . . . .	{ Dotation . . . . .	1,856,833 18	4,371,223 46
	{ Intérêts . . . . .	276,659 0	
1 <sup>er</sup> novembre 1901 . . . . .	{ Dotation . . . . .	1,928,690 78	
	{ Intérêts . . . . .	309,058 50	
	3 % <sup>o</sup> , 3 <sup>e</sup> série.		
1 <sup>er</sup> février 1901 . . . . .	{ Dotation . . . . .	203,233 50	455,933 70
	{ Intérêts . . . . .	20,824 50	
1 <sup>er</sup> août 1901 . . . . .	{ Dotation . . . . .	204,086 90	
	{ Intérêts . . . . .	27,789 0	
			5,635,907 66
			688,344 74
			6,324,252 40

Cinquième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 28 du Budget de la Dette publique) . . . . .

*Emploi des fonds.*

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1901, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1° Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1900 . . . . .	fr. 2,097,189 23
2° Fonds afférents à l'année 1901 . . . . .	6,324,282 40
<b>ENSEMBLE . . . . .</b>	<b>fr. 8,421,441 63</b>

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une somme de . . . . . fr. 6,786,796 80 à l'amortissement des capitaux détaillés ci-après :

En 3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série . . . . .	fr. 1,271,300 »
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	4,950,500 »
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	696,300 »
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>fr. 6,918,100 »</b>

Elle a reversé au Trésor les seuls excédents insuffisants pour acquérir une coupure de 100 francs; ces excédents se répartissent comme il suit entre les différents fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série . fr.	108 37
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	73 33
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	129 83
Allocation spéciale . . . . .	47 83
<b>ENSEMBLE. . . . .</b>	<b>fr. 359 36</b>
	<b>6,787,156 16</b>

Au 31 décembre 1901, il restait donc disponible une somme de . . . . . fr. 1,634,285 47 reportée à l'exercice 1902. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au 30 avril 1902.

\* \* \*

La somme de fr. 359 36, reversée au Trésor et rattachée au Budget extraordinaire de 1901, se décompose comme il suit :

3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> juillet 1900 . . . . . fr.	48 48	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> janvier 1901 . . . . .	59 89	
	<hr/>	108 37
3 % <sup>o</sup> , 2 <sup>e</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> novembre 1900 . . . . . fr.	41 89	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> mai 1901 . . . . .	31 44	
	<hr/>	73 33
3 % <sup>o</sup> , 3 <sup>e</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> août 1900 . . . . . fr.	95 14	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> février 1901 . . . . .	34 69	
	<hr/>	129 83
Allocation spéciale : Somme non employée en 1900 . . . . .		47 83
		<hr/>
	TOTAL. . . fr.	359 36

#### Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 98 60 à 99 35 pour le 3 %<sup>o</sup>, 1<sup>re</sup> série; de 96 à 99 25 pour le 3 %<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> série, et de 95 60 à 99 15 pour le 3 %<sup>o</sup>, 3<sup>e</sup> série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 97 03, 97 22 et 97 10. Sur l'ensemble des opérations de l'année, il ressortit à 97 17.

#### Situation des emprunts.

Le tableau dressé ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1901, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation.

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS	CAPITAUX AMORTIS.	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série . . . . .	387,073,000 °	4,113,700 °	382,959,300 °
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	1,987,710,982 22	21,239,600 °	1,966,471,382 22
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	207,919,100 °	2,084,600 °	205,834,500 °
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2,582,703,082 22	27,437,900 °	2,555,265,182 22

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient, au 31 décembre 1901, à 904,210,000 francs environ; ils étaient de 835,150,000 francs à la fin de l'année précédente.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne ont dépassé les réalisations de 70,076,000 francs, et les valeurs appartenant au Fonds spécial de prévision monétaire se sont accrues de 439,000 francs; par contre, le chiffre des consignations a diminué de 1,483,000 francs environ. Le montant des dépôts afférents aux autres services n'a guère varié.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de										
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entrepreneurs, d'adjudicataires, et d'agents commisiaires (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics et dépôts garantis en numéraire.	consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens intérêts compris (en numéraire).	fonds provenant des bénéfices des jeux de Spa en 1871 et 1872 (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse d'épargne et de retraite (en numéraire nominal des capitaux).	fonds spécial de prévision monétaire.	autres services.	ENSEMBLE.
1850	9,608	»	»	2,005	»	»	»	»	»	»	12,513
1855	10,477	765	4,615	4,746	»	»	»	»	»	»	20,601
1860	12,647	1,059	5,510	7,172	»	»	»	»	»	»	26,388
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	»	»	»	»	»	»	36,872
1870	15,700	1,405	11,463	11,197	305	»	»	6,126	»	»	46,196
1875	20,988	2,015	13,467	21,377	2,031	11,362	3,395	26,796	»	»	101,429
1880	28,016	3,984	17,732	32,156	1,554	3,271	176	64,227	»	2,356	154,352
1885	36,587	4,506	15,049	41,053	313	71	138	156,550	»	713	254,960
1890	40,897	5,509	14,280	32,125	317	82	101	303,018	502	764	397,595
1895	54,739	4,058	15,759	30,384	226	92	»	483,046	594	»	588,948
1896	55,866	3,968	19,576	30,323	229	95	»	523,363	612	»	634,032
1897	46,626	4,568	19,398	30,669	231	97	»	580,838	630	»	683,057
1898	47,052	4,541	22,089	30,654	234	98	»	630,164	2,305	»	736,117
1899	48,148	5,687	22,689	26,539	236	101	»	673,659	2,564	»	779,603
1900	44,867	6,259	25,112	29,402	238	104	»	726,408	2,760	»	835,150
1901	44,803	6,214	25,245	27,919	239	107	»	796,484	3,199	»	904,210

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

*Cautionnements de comptables et de contribuables.*

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1900. . . . .	fr.	44,866,889	56
Versements reçus en 1901 . . . . .		11,556,305	74
	fr.	56,423,193	10
Mandats acquittés en 1901 . . . . .		11,620,159	42
Solde au 31 décembre 1901 . . . . .	fr.	44,805,055	68

y compris une somme de 1,212,275 francs, restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1900 . . . . .	fr.	5,719,600	»
Dépôts reçus en 1901 . . . . .		1,630,900	»
	fr.	7,350,500	»
Restitutions. . . . .		746,200	»
Solde au 31 décembre 1901 . . . . .	fr.	6,604,500	»

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 % . . . . .	fr.	575,000	»
— à 3 % . . . . .		6,029,500	»
	fr.	6,604,500	»

*Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.*

1° En numéraire.

	Dépôts préalables	Cautionnements proprement dits.	Ensemble
Solde au 31 décembre 1900. . . . . fr.	1,498,058 90	6,258,540 51	7,756,599 41
Montant des versements effectués en 1901 . . . .	12,682,966 19	5,966,712 40	16,649,678 59
TOTAUX . . . fr.	14,181,025 09	10,225,252 91	24,406,278 »
Montant des rembourse- ments . . . . .	45,197,162 »	4,011,125 57	17,208,285 57
Solde au 31 décembre 1901. . . . . fr.	983,865 09	6,214,129 54	7,197,992 43

## 2° En fonds publics

Solde au 31 décembre 1900 . . . . .	fr. 17,894,460 »
Dépôts reçus en 1901 . . . . .	18,582,400 »
	<hr/>
	fr. 56,276,860 »
Restitutions. . . . .	18,619,760 »
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1901 . . . . .	fr. 17,657,100 »
	<hr/>

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 1/2 % . . . . .	fr. 113,400 »
— à 3 % . . . . .	16,433,600 »
Caisse d'annuités 3 % . . . . .	536,100 »
— 4 % . . . . .	12,200 »
— 4 1/2 % . . . . .	110,000 »
Crédit communal 3 % . . . . .	85,700 »
— 4 % . . . . .	1,000 »
— 4 1/2 % . . . . .	50,500 »
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 % . . . . .	294,600 »
	<hr/>
	fr. 17,657,100 »
	<hr/>

*Consignations.*

Solde au 31 décembre 1900 . . . . .	fr. 29,402,259 94
Versements de 1901 . . . . .	13,088,359 01
	<hr/>
	fr. 42,490,618 95
Remboursements de 1901 . . . . .	14,571,537 09
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1901 . . . . .	fr. 27,919,081 86
	<hr/>

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1900.	CAPITAUX déposés EN 1901.	CAPITAUX remboursés EN 1901.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1901.
				des DÉPÔTS effectués en 1901 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1901.	
1. Capitaux remboursés par les Pays- bas . . . . .	7,546 95	»	»	»	»	7,546 95
2. Saisies réelles du Hainaut . . . . .	72,585 59	»	»	»	»	72,585 59
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.)	56,457 70	77,150 »	27,862 07	49,387 95	»	105,725 65
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.) . . . . .	420,559 »	16,190 48	50,976 05	»	54,785 57	585,775 45
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique. . . . .	6,418,745 42	8,185,274 89	10,240,082 57	»	2,054,807 68	4,595,955 74
6. Fonds disponibles de la masse des dé- tenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens . . . . .	86,195 58	10,000 »	2,000 »	8,000 »	»	94,195 58
7. Sommes appartenant à des succes- sions vacantes . . . . .	552,710 20	9,496 44	15,894 48	»	6,598 04	546,512 16
8. Sommes appartenant à des absents . . . . .	556,000 89	58,597 79	45,428 92	»	6,851 15	519,169 76
9. Fonds de mineurs et interdits. (Loi du 16 décembre 1851.) . . . . .	15,718,276 08	2,016,956 21	1,805,469 02	211,467 19	»	15,929,745 27
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.) . . . . .	2,252,425 99	1,524,125 75	1,010,258 99	513,886 76	»	2,566,510 75
11. Dépôts de toute autre nature (1) . . . . .	5,250,982 96	1,410,587 45	1,575,584 99	37,002 46	»	5,267,985 42
<b>TOTAUX . . . . fr.</b>	<b>29,402,259 04</b>	<b>15,088,559 01</b>	<b>14,571,557 09</b>	<b>619,644 54</b>	<b>2,102,822 42</b>	<b>27,919,081 86</b>
<b>EXCÉDENT DES REMBOURSEMENTS SUR LES DÉPÔTS. . . . fr.</b>				<b>1,485,178 08</b>		

### Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 5 juin 1870, abrogée par celle du 17 septembre 1875.

La Caisse a continué, en 1901, à restituer les cautionnements de remplaçants dont le remboursement était devenu exigible.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

#### 1° Principal.

Solde au 31 décembre 1900 . . . . . fr.	119,720 46
Cautionnement reversé en 1901 . . . . .	453 53
	<hr/>
Fr.	120,153 79
Mandats délivrés en 1901 au profit de remplaçants licenciés ou envoyés en congé illimité. . . . .	1,216 80
	<hr/>
Capital inscrit au 31 décembre 1901 . . . . . fr.	118,936 99

(1) La rubrique *Sommes frappées de saisie-arrêt dans les Caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

## 2° Intérêts

Solde au 31 décembre 1900 . . . . .	fr.	118,660 65
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1901 . . . . .		2,994 51
	fr.	<u>121,655 16</u>
Intérêts mandatés au profit de remplaçants . . . . .		1,202 14
Intérêts inscrits au 31 décembre 1901 . . . . .	fr.	<u>120,453 02</u>
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	fr.	<u>239,390 04</u>

*Caisses de milice*

instituées par la loi du 5 juin 1870 (en liquidation).

La Caisse des dépôts a payé en 1901 une somme de fr. 193 56 à un milicien de 1874 dont les droits à la rémunération n'avaient pu, par suite de circonstances spéciales, être établis précédemment.

La situation des fonds tenus en réserve pour le règlement éventuel de cas litigieux se présentait, au 31 décembre 1901, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et INTÉRÊTS ACCOMPLIS.	FONDS			ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	FONDS tenus en réserve au 31 décembre 1901.
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		différée.		
		immédiate.				
1871. . . . .	2,712,512 61	1,721,417 »	525,864 57	664,959 28	2,271 96	
1872. . . . .	2,775,691 74	1,741,410 56	256,671 01	755,580 26	20,029 91	
1875. . . . .	2,451,098 91	1,745,925 02	104,156 29	588,097 89	12,919 71	
1874. . . . .	2,565,594 »	1,887,041 08	96,961 11	509,842 59	71,549 42	
1875. . . . .	2,074,222 22	»	»	2,074,222 22	»	
TOTAL. . . . .fr.						106,771 »

*Avances pour construction de maisons d'école.*

Deux avances, s'élevant ensemble à . . . . .fr. 24.100 »  
ont été consenties, en 1885, sur le crédit de fr. 229,514 24  
alloué au Département de l'Intérieur par le Budget de 1884.

La Caisse des dépôts et consignations recouvre les annuités  
souscrites pour le remboursement de ces avances et en reverse  
le montant au Trésor.

Elle a ainsi reçu et reversé en 1901 . . . . .	fr.	1,335 84
et pendant les années antérieures. . . . .		21,298 52
		<u>22,634 36</u>

Il reste à verser, pour couvrir les avances, . . . . .	fr.	<u>1,465 64</u>
--	-----	-----------------

*Fonds spécial de prévision monétaire.*

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice résultant de la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et de la fabrication de pièces de 4 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1900, l'avoir du fonds montait à . . . fr. 2,759,888 01  
 En 1901, il s'est accru de . . . . . 455,786 59  
 provenant :

a) Du bénéfice résultant de la fabrication de monnaies de cuivre et de nickel . . . . . fr.	298,389 34	
b) Du bénéfice résultant de la transformation en pièces de cinquante centimes de pièces nationales de cinq francs et de pièces de cinquante centimes usées et détériorées . . . . .	66,551 25	
c) Des intérêts encaissés pendant l'année . . . . .	90,846 »	
	<u>fr. 455,786 59</u>	
		fr. 3,215,674 60

Par contre, le fonds a dû payer :

1° Une somme de . . . . . fr.	12,000 »	
pour confection de nouveaux coins destinés à la frappe des monnaies divisionnaires d'argent ;		
2° Les frais de transport de monnaies divisionnaires expédiées de France à la Banque Nationale de Belgique . . . . .	4,621 94	
	<u>16,621 94</u>	
		fr. 3,199,052 66

Au 31 décembre 1900, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3 %, un capital nominal de 2,741,600 francs dont le prix de revient s'élevait à . . . . . fr. 2,759,804 28

En 1901, une somme de . . . . . 439,162 47  
 a été appliquée à l'achat d'un capital de 454,900 francs en titres de la même dette.

	<u>3,198,966 75</u>	
Solde disponible au 31 décembre 1901. . . . . fr.		<u>85 91</u>

Le Fonds de prévision monétaire possédait donc, au 31 décembre 1901, un capital nominal de 3,196,500 francs en titres 3 %.

*Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1901, à la somme de . . . . fr. 2,628,880 53

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de . . . . . 2,077,714 11 se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables . . . . .	fr. 1,254,851 01
Intérêts des cautionnements de remplaçants . . . . .	2,994 51
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs . . . . .	145,173 98
Intérêts des consignations . . . . .	674,694 61
	<hr/>
	fr. 2,077,714 11

L'excédent en faveur du Trésor est donc de . . . . . fr. 551,166 42

*Caisse générale d'épargne et de retraite.*

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1900, des valeurs s'élevant en capital à . . . . . fr. 672,455,670 »

Les placements de 1901 ont atteint . . . . . 70,556,100 »

ENSEMBLE. . . . fr. 743,011,770 »

et les réalisations. . . . . 11,270,440 »

Le capital restant placé à la fin de l'année 1901 est donc de . . . . . fr. 731,741,330 »

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles ainsi que par les caissiers de la Caisse d'épargne sont également déposés à la Caisse des dépôts; ils s'élevaient à . . . . . 200,525 »

A REPORTER. . . . fr. 731,941,855 »

REPORT. . . fr. 731,941,855 »

Au 31 décembre 1900, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . . . . fr. 7,751,387 43

Elle a consenti en 1901 de nouveaux prêts pour . . . . . 3,872,000 »

ENSEMBLE. . . . fr. 11,623,387 43

Les remboursements se sont élevés à . . . . . 720,752 45

Reste au 31 décembre 1901 . . . . . fr. 10,902,634 68

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Une somme de . . . . . fr. 37,000,445 27  
avait été appliquée, au 31 décembre 1900,  
à des placements de cette nature.

De nouveaux prêts ont été consentis en 1901 pour . . . . . 7,513,650 »

ENSEMBLE. . . . fr. 44,514,095 27

Les remboursements se sont élevés à . . . . . 3,575 43

Reste au 31 décembre 1901 . . . . . fr. 44,510,519 84

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1900, de . . . . . fr. 5,375,821 50

262 prêts ont été consentis en 1901, à l'intervention des comptoirs agricoles de Gembloux, Genappe, Florennes, Namur, La Hulpe et Louvain, pour une somme totale de . . . . . 1,419,080 »

ENSEMBLE. . . . fr. 6,794,871 50

Les remboursements effectués en 1901 se sont élevés à . . . . . 678,199 50

Le solde au 31 décembre 1901 est donc de . . . . . fr. 6,116,672 »

A REPORTER. . . fr. 793,471,701 52

REPORT. . . fr. 793,471,701 52

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; la valeur des annuités en portefeuille au 31 décembre 1901 est de . . . . . fr. 2,864,139 18

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1901, à . . . . . 147,799 »

TOTAL. . . fr. 796,483,639 70

Les placements en fonds publics faits par la Caisse des dépôts, pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne, se sont élevés en capital nominal à 3,482,100 francs.

Le 31 mars 1902.

*Le Ministre des Finances  
et des Travaux publics,*  
P. DE SMET DE NAEYER.

# ANNEXES.

---

SITUATION GÉNÉRALE

DE

# LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1901.

---

## ANNEXE N° 1.

## FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	5 0/0 (1 <sup>re</sup> série).	5 0/0 (2 <sup>me</sup> série).	5 0/0 (3 <sup>me</sup> série).	
	587,075,000	1,987,710,082 22	207,010,100	2,582,705,082 22

## FONDS D'AMORTISSEMENT.

## 1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Dotations annuelles . . . . .	711,651	5,785,525 96	407,520 20	4,904,497 16
Intérêts des capitaux amortis . . . . .	97,099 50	585,697 50	48,615 50	751,410 50
Fonds d'amortissement de l'année 1901 . . . . .	808,750 50	4,571,225 46	455,955 70	5,655,907 66
Dotations et intérêts des années antérieures . . . . .	2,555,998 82	45,818,080 58	2,051,122 50	48,585,201 70
	5,542,749 52	48,189,505 84	2,487,056 20	54,019,109 56

## 2° Allocation spéciale.

Cinquième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 28 du Budget de la dette publique) . . . . .				688,544 74
Allocations antérieures (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> douzièmes) . . . . .				2,755,578 96
				5,441,725 70

## EMPLOI DES FONDS.

## 1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Coût des rachats effectués en 1901 . . . . .	808,689 66	4,861,675 63	428,140 42	6,098,505 71
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	1,829,154 65	14,496,669 44	922,672 80	17,248,496 87
	2,637,844 29	19,358,545 07	1,550,815 22	25,547,002 58
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi . . . . .	108 57	75 55	129 85	511 55
Versements effectués antérieurement de ce chef . . . . .	704,795 71	27,224,415 16	1,108,554 56	29,057,565 43
	5,542,748 57	46,582,831 56	2,459,297 61	52,584,877 54
Encaisse au 31 décembre 1901 . . . . .	0 95	1,606,472 28	27,758 59	1,634,251 82
	5,542,749 52	48,189,505 84	2,487,056 20	54,019,109 56

## 2° Allocation spéciale.

Coût des rachats effectués en 1901 . . . . .	454,911 65	"	255,579 46	688,291 09
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	957,517 79	"	419,280 42	1,576,598 21
	1,592,229 42	"	672,659 88	2,064,889 30
Attribution au Trésor des fonds non employés au rachat de titres . . . . .				47 85
Versements effectués antérieurement de ce chef . . . . .				1,576,732 92
				5,441,670 05
Solde disponible à reverser au Trésor en 1902 . . . . .				55 65
				5,441,725 70

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT,  
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	5 % (1 <sup>re</sup> série).	5 % (2 <sup>me</sup> série).	5 % (3 <sup>me</sup> série).	Totaux.
	587,075,000	1,987,710,982 22	207,919,100	2,582,705,082 22

**TITRES RACHETÉS.**

Titres rachetés pendant l'année 1901 . . . . .	1,271,500	4,950,500	696,500	6,918,100
Titres rachetés antérieurement . . . . .	2,842,400	16,289,100	1,588,500	20,519,800
	4,113,700	21,259,600	2,084,600	27,457,900

**TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.**

Titres brûlés . . . . .	2,842,400	16,289,100	1,588,500	20,519,800
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amortissement</i> . . . . .	1,271,500	4,950,500	696,500	6,918,100
	4,113,700	21,259,600	2,084,600	27,457,900

**ÉTAT COMPARATIF**

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie  
au 31 décembre 1901.*

1° Titres émis . . . . .	587,075,000	1,987,710,982 22	207,919,100	2,582,705,082 22
2° — amortis . . . . .	4,113,700	21,259,600	2,084,600	27,457,900
3° — convertis . . . . .	"	"	"	"
4° — restant à amortir . . . . .	582,959,300	1,966,471,382 22	205,834,500	2,555,265,182 22

Bruxelles, le 31 mars 1902.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique,  
chargé de la gestion de la Caisse d'amortissement,*

G. VAN CUTSEM.

## ANNEXE N° 2.

## SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

**ACTIF.***Dépôts et*

Trésor public.	{ Son compte courant . . . . .	82,180,985 *	} 82,481,478 55
	{ Mandats en circulation . . . . .	300,493 55	

*Fonds publics et dépôts*

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire . . . . .	25,245,263 09
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	796,285,114 70
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles . . . . .	200,525 *

*Placement des*

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions . . . . .	393,254 69
---	------------

A REPORTER. . . . . fr. 904,603,636 03

## CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1901.

**PASSIF.***consignations*

Cautiounnements en numéraire de comptables et de contribuables . . . . .	{ Inscrits. . . . . fr. 43,507,557 50 } { A inscrire. . . . . 1,212,275 . }	44,519,832 30	} 44,803,053 68
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements de comptables, restant à payer . . . . .		283,221 38	
Cautiounnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc. . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 5,787,795 17 } { A inscrire. . . . . 409,062 . }	6,196,857 17	} 6,214,129 34
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements d'entrepreneurs, restant à payer . . . . .		17,272 17	
Consignations de toute nature . . . . .			27,919,081 86
Cautiounnements de remplaçants. . . . .	{ Principal . . . . . fr. 118,956 99 } { Intérêts . . . . . 120,453 02 }	259,390 01	} 259,390 01
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements de remplaçants, restant à payer . . . . .			
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871). . . . .			2,271 96
— — — ( — 1872). . . . .			20,029 91
— — — ( — 1875). . . . .			12,919 71
— — — ( — 1874). . . . .			71,549 42
Fonds de prévision monétaire . . . . .			3,199,052 66

*de garantie en numéraire.*

Cautiounnements en fonds publics des contribuables et dépôts de garantie . . . . .	{ Numéraire . . . . . 985,863 09 } { Fonds publics . . . . . 24,261,400 . }	25,245,263 09
Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .		796,483,639 70

*fonds de dépôt.*

Trésor public, S/C d'avances. . . . .	80,428,953 14
---------------------------------------	---------------

---

A REPORTER. . . . . fr. 984,639,534 48

**ACTIF.**

REPORT. . . . fr. 904,603,636 03

**Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :**

Fr. 6,063,373 83	capital nominal de titres à 2 1/2 %	acquis pour fr.	3,999,059 56
16,163,075	» — — 3 % (1 <sup>re</sup> série)	—	15,758,699 51
59,804,355 72	» — — 3 % (2 <sup>e</sup> série)	—	50,960,697 94
6,162,100	» — — 5 % (3 <sup>e</sup> série)	—	6,002,718 05
320	» — d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	542 31
2,830	» — — 4 1/2 %	—	3,272 06
4,000	» — d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	5,171 27
<hr/>			
Fr. 88,800,254 55			fr. 76,729,960 70

**Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :**

Fr. 2,271 96	livret de la Caisse d'épargne	acquis pour fr.	2,271 96
--------------	-------------------------------	-----------------	----------

**Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :**

Fr. 20,029 91	livret de la Caisse d'épargne	—	20,029 91
---------------	-------------------------------	---	-----------

**Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873) :**

Fr. 12,919 71	livret de la Caisse d'épargne	—	12,919 71
---------------	-------------------------------	---	-----------

**Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :**

Fr. 71,549 42	livret de la Caisse d'épargne	—	71,549 42
---------------	-------------------------------	---	-----------

**Fonds de prévision monétaire :**

Fr. 1,204,800	» capital nominal de titres à 5 % (1 <sup>re</sup> série)	acquis pour fr.	1,193,232 99
1,488,700	» — — 5 % (2 <sup>e</sup> série)	—	1,493,494 68
503,000	» — — 5 % (3 <sup>e</sup> série)	—	512,239 08
<hr/>			
Fr. 3,196,500			3,198,966 75

---

**Fr. 984,639,334 48**

---

---

**PASSIF.**

---

REPORT . fr. 984,639,334 48

---

Fr. 984,639,334 48

---

Bruxelles, le 31 mars 1902.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé  
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N<sup>o</sup> 3.CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation  
du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1901	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1901
<b>Caisse des dépôts et consignations :</b>					
Titres 2 1/4 % . . . . .	6,662,513 51	860 32	6,663,373 83	•	6,663,373 83
— 5 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	15,924,775 •	258,500 •	16,163,075 •	•	16,163,075 •
— 5 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	59,979,555 73	70,000 •	60,049,555 72	245,000 •	59,804,555 72
— 5 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	6,225,400 •	115,000 •	6,340,400 •	178,500 •	6,162,100 •
Obligations 4 % Caisse d'annuités . .	520 •	•	520 •	•	520 •
— 4 1/2 % — . . . . .	2,850 •	•	2,850 •	•	2,850 •
Act. priv. de la G <sup>de</sup> C <sup>ie</sup> du Luxembourg.	4,000 •	•	4,000 •	•	4,000 •
	88,799,594 25	424,160 32	89,223,554 55	423,500 •	88,800,254 55
<b>Caisse de milice. — Levée de 1871 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	2,205 81	66 15	2,271 96	•	2,271 96
<b>Caisse de milice. — Levée de 1872 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	19,446 55	585 38	20,029 91	•	20,029 91
<b>Caisse de milice. — Levée de 1873 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	12,543 42	376 29	12,919 71	•	12,919 71
<b>Caisse de milice. — Levée de 1874 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	69,653 59	2,089 59	71,742 98	193 56	71,549 42
<b>Fonds de provision monétaire (lois des 17 mai 1886 et 19 mai 1898) :</b>					
Titres 3 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	928,600 •	276,200 •	1,204,800 •	•	1,204,800 •
— 3 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	1,333,000 •	155,700 •	1,488,700 •	•	1,488,700 •
— 3 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	480,000 •	23,000 •	503,000 •	•	503,000 •
	2,741,600 •	454,900 •	3,196,500 •	•	3,196,500 •

NATURE DES VALEURS.	VALEURS		Total.	VALEURS	
	en PORTFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1901.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.		en PORTFEUILLE au 31 décembre 1901	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>					
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	16,859,800	•	16,859,800	94,000	16,765,800
— 5 % (1 <sup>re</sup> série). . . . .	46,607,300	16,053,200	65,500,500	307,600	65,252,900
— 5 % (2 <sup>e</sup> série). . . . .	254,911,050	15,286,400	248,197,450	1,095,900	247,105,550
— 5 % (5 <sup>e</sup> série). . . . .	85,940,700	505,700	84,446,400	618,500	83,828,100
Obligations 5 % Annuités . . . . .	22,442,900	•	22,442,900	170,600	22,272,500
— 4 1/2 % . . . . .	•	124,100	124,100	•	124,100
— 5 % Crédit communal . . . . .	49,056,400	2,537,500	51,413,900	357,500	51,056,400
— 5 % — 1861. . . . .	249,500	•	249,500	6,900	242,400
— 4 1/2 % — . . . . .	11,566,400	567,700	11,934,100	159,000	11,795,100
— Produits au Flénu 3 1/2 % . . . . .	1,500,000	•	1,500,000	•	1,500,000
— — 5 % . . . . .	91,000	•	91,000	2,000	89,000
— Forges de la Providence 5 % . . . . .	121,000	•	121,000	1,000	120,000
— — — 4 % . . . . .	284,500	70,000	554,500	1,000	555,500
— Oignies 5 % . . . . .	2,442,500	•	2,442,500	921,000	1,521,500
— Brabant 2 1/2 % . . . . .	8,254,000	525,000	8,779,000	226,000	8,553,000
— de la C <sup>te</sup> Immobilière 5 1/2 % . . . . .	4,500,000	2,000,000	6,500,000	2,500,000	4,000,000
— — — 3,40 % . . . . .	2,800,000	•	2,800,000	•	2,800,000
— Levant du Flénu 5 % . . . . .	1,002,500	•	1,002,500	1,002,500	•
— Est belge 5 % . . . . .	4,647,000	251,500	4,878,500	59,500	4,828,000
— Namur-Liège 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> sér. . . . .	5,241,000	298,000	5,559,000	57,500	5,481,500
— Fland. occidentale 1 <sup>re</sup> série . . . . .	412,500	•	412,500	7,500	405,000
— — — 2 <sup>me</sup> série . . . . .	3,168,500	86,000	3,254,500	55,500	3,219,000
— Quenast 1 <sup>re</sup> et 5 <sup>me</sup> séries . . . . .	555,000	•	555,000	25,000	528,000
— — — 2 <sup>me</sup> série . . . . .	18,000	•	18,000	2,000	16,000
— Liège-Maestricht . . . . .	879,000	28,000	907,000	11,000	896,000
— Braine-Gand . . . . .	1,052,500	48,000	1,080,500	5,500	1,075,000
— Nord de la Belgique . . . . .	5,510,000	650,500	5,970,500	42,500	5,928,000
— Anvers-Rotterdam . . . . .	3,710,500	76,000	3,786,500	51,500	3,755,000
— Sambre-et-Meuse 5 % . . . . .	875,000	•	875,000	7,500	865,500
— — — 4 % . . . . .	255,000	•	255,000	10,000	225,000
— — — 4 1/2 % . . . . .	1,001,000	•	1,001,000	50,000	971,000
— Anvers-Gand . . . . .	489,500	500	490,000	10,500	479,500
A REPORTER . . . . . fr.	513,829,850	37,788,100	551,617,950	7,767,800	543,850,150

NATURE DES VALEURS.	VALEURS		Total.	VALEURS	
	en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1901.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.		en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1901	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.
REPORT . . . fr.	513,829,850 »	57,788,100 »	551,017,950 »	7,767,800 »	543,250,150 »
Actions privilégiées Anvers-Gand. . .	47,000 »	12,500 »	59,500 »	500 »	59,000 »
Obligations Nord belge. . . . .	7,522,000 »	»	7,522,000 »	122,000 »	7,200,000 »
— Mons-Hautmont 3 % . . . . .	412,000 »	26,000 »	438,000 »	2,000 »	436,000 »
— — 8 % . . . . .	1,015,500 »	40,500 »	1,056,000 »	7,000 »	1,049,000 »
— Liège 1853. . . . .	208,000 »	»	208,000 »	8,000 »	200,000 »
— — 1860. . . . .	42,000 »	»	42,000 »	1,700 »	40,300 »
— Chemins de fer vicin. 2 1/2 % . . . . .	4,156,920 »	»	4,156,920 »	14,640 »	4,142,280 »
— — 5 % . . . . .	1,033,500 »	»	1,033,500 »	1,100 »	1,032,400 »
— Schaerbeek 1897 2 1/2 % . . . . .	1,115,000 »	»	1,115,000 »	7,500 »	1,107,500 »
— Charleroi 3 % . . . . .	134,500 »	»	134,500 »	1,000 »	133,500 »
— — 1895 3 1/4 % . . . . .	500,000 »	»	500,000 »	500,000 »	»
— — 1899 — . . . . .	1,000,000 »	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»
— — 3 3/4 % . . . . .	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»	1,500,000 »
— St-Josse-ten-Noode 3 % . . . . .	548,000 »	»	548,000 »	5,000 »	543,000 »
— Ixelles 1880 . . . . .	276,000 »	»	276,000 »	2,000 »	274,000 »
— — 1894 . . . . .	596,500 »	»	596,500 »	500 »	596,000 »
— — 1895 . . . . .	1,759,500 »	»	1,759,500 »	12,500 »	1,747,000 »
— — 1897 . . . . .	1,045,000 »	»	1,045,000 »	7,000 »	1,038,000 »
— Province de Namur . . . . .	35,500 »	»	35,500 »	1,000 »	34,500 »
— St-Gilles 1882. . . . .	198,000 »	»	198,000 »	2,000 »	196,000 »
— — 1895 . . . . .	777,000 »	»	777,000 »	45,500 »	731,500 »
— — 1894 . . . . .	595,000 »	»	595,000 »	500 »	594,500 »
— — 1895 . . . . .	410,500 »	»	410,500 »	22,000 »	388,500 »
— — 1897 . . . . .	1,385,500 »	»	1,385,500 »	6,000 »	1,379,500 »
— 3 1/2 % Société générale. . . . .	6,856,500 »	»	6,856,500 »	58,000 »	6,798,500 »
— 5,20 % Crédit foncier . . . . .	4,400,000 »	»	4,400,000 »	50,000 »	4,350,000 »
— 3,60 % — . . . . .	1,954,000 »	1,000,000 »	2,954,000 »	28,000 »	2,926,000 »
— 4 % — . . . . .	44,700 »	»	44,700 »	4,000 »	40,700 »
— Ville de Namur 1887 5 % . . . . .	134,500 »	»	134,500 »	»	134,500 »
— — 1894 2 1/2 % . . . . .	350,500 »	»	350,500 »	500 »	350,000 »
— — 1898 3 % . . . . .	596,000 »	»	596,000 »	2,000 »	594,000 »
— Thuin . . . . .	13,500 »	»	13,500 »	500 »	13,000 »
A REPORTER. . . . fr.	552,770,470 »	40,367,100 »	593,137,570 »	9,680,240 »	583,457,330 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS		Total.	VALEURS	
	en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1901.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.		en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1901.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.
Report . . . fr.	552,770,470	40,367,100	593,137,570	9,680,240	583,457,330
Obligations Blankenberghe 1885 . .	115,000	»	115,000	»	115,000
— — 1895 . .	34,500	»	34,500	»	34,500
— Malines . . . . .	89,500	»	89,500	»	89,500
— Dison . . . . .	284,500	»	284,500	3,500	281,000
— Hainaut 3 1/2 % . . . . .	2,510,000	»	2,510,000	14,000	2,496,000
— — 4 1/2 % . . . . .	61,000	»	61,000	»	61,000
— Laeken 1885 . . . . .	47,500	»	47,500	»	47,500
— — 1894 . . . . .	885,000	»	885,000	5,500	879,500
— Chemins de fer secondaires.	1,807,000	500,000	2,307,000	62,000	2,245,000
— Tramways napolitains 5 %.	1,518,500	»	1,518,500	37,000	1,481,500
— — — 4 %.	1,759,000	»	1,759,000	146,000	1,613,000
— Flandre orientale . . . . .	1,990,000	»	1,990,000	13,500	1,977,500
— Liégeois-Limbourgeois . .	9,555,000	170,500	9,725,500	61,000	9,664,500
— Malines-Terneuzen . . . .	1,359,000	»	1,359,000	8,000	1,351,000
— Alost 1891 . . . . .	856,000	»	856,000	7,000	849,000
— Province d'Anvers 3 % . .	492,000	»	492,000	3,000	489,000
— — — 2 1/2 % . . . . .	2,021,000	»	2,021,000	14,000	2,007,000
— Lokeren . . . . .	582,500	»	582,500	2,500	580,000
— Pap. de Saventhem 4 % 1 <sup>res</sup> .	50,000	»	50,000	25,000	25,000
— — — 4 % 2 <sup>es</sup> s.	»	25,000	25,000	»	25,000
— — — 4 1/2 %	25,000	»	25,000	25,000	»
— Liégeois-Namurois . . . . .	5,795,500	»	5,795,500	25,500	5,770,000
— Marcinelle-Couillet 4 % . .	3,881,000	»	3,881,000	143,000	3,738,000
— Chemins de fer économiques.	2,857,500	»	2,857,500	187,500	2,670,000
— Acéries d'Angleur 4 1/2 % .	723,000	»	723,000	21,500	701,500
— — — 4 % . . . . .	1,554,000	3,000	1,557,000	29,500	1,527,500
— Cockerill 4 % . . . . .	2,175,000	»	2,175,000	22,500	2,152,500
— Tramways de Varsovie 5 %	525,500	»	525,500	19,000	506,500
— — bruxellois . . . . .	6,086,500	4,540,000	10,626,500	90,000	10,536,500
— — de Reims (janv.-juillet) . .	563,000	»	563,000	4,000	559,000
— — de Reims (mars-septembre) .	1,000,000	»	1,000,000	»	1,000,000
— De Naeyer et C <sup>ie</sup> . . . . .	1,000,000	»	1,000,000	»	1,000,000
— Province de Liège . . . . .	956,000	»	956,000	18,500	937,500
<b>A REPORTER.</b> . . . fr.	<b>605,309,470</b>	<b>45,605,600</b>	<b>650,915,070</b>	<b>10,667,240</b>	<b>640,247,830</b>

NATURE DES VALEURS.	VALEURS	CAPITAL NOMINAL	Total.	CAPITAL NOMINAL	VALEURS
	en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1901.	des titres entrés pendant l'année		des titres sortis.	en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1901
REPORT. . . . .	605,509,470	45,605,600	650,915,070	10,667,240	640,247,850
Obligations Verviers 1893 . . . . .	762,000	"	762,000	4,000	758,000
— Binche 1894 2 1/2 % . . . . .	675,000	"	675,000	5,500	669,500
— Tongres-Bilsen . . . . .	144,500	"	144,500	11,000	133,500
— Galeries Saint-Hubert . . . . .	48,500	"	48,500	"	48,500
— Lodelinsart . . . . .	242,000	"	242,000	1,000	241,000
— Ville de Roulers . . . . .	1,449,500	"	1,449,500	11,500	1,458,000
— Entrepôts d'Anvers (mai- novembre) . . . . .	891,000	"	891,000	57,000	854,000
— Entrepôt d'Anvers (janv- juillet) . . . . .	1,201,000	"	1,201,000	21,000	1,180,000
— Ville de Bruges 2 1/2 % . . . . .	8,575,000	252,000	8,805,000	32,000	8,775,000
— Compagnie des charbon- nages belges . . . . .	1,250,000	"	1,250,000	10,000	1,220,000
— Entreprise de travaux . . . . .	1,575,500	65,000	1,456,500	52,500	1,404,000
— Vedrin . . . . .	285,000	176,500	461,500	19,500	442,000
— Floreffe . . . . .	1,076,000	"	1,076,000	116,500	959,500
— Caisse de Reports et de Dépôts 5.60 % . . . . .	1,000,000	"	1,000,000	"	1,000,000
— Chem. de fer du Congo 5 % . . . . .	9,792,500	"	9,792,500	56,000	9,736,500
— — 4 % . . . . .	4,989,500	489,000	5,478,500	5,500	5,475,000
— — 4 1/2 % . . . . .	522,500	"	522,500	"	522,500
— Etterbeck . . . . .	1,661,500	"	1,661,500	11,500	1,650,000
— Eecloo-Gand . . . . .	241,000	80,000	321,000	2,000	519,000
— Courtrai 1897. . . . .	981,500	"	981,500	7,000	974,500
— Haut et Bas-Flénu . . . . .	75,000	"	75,000	2,000	71,000
— Chemin de fer de Maeseyck. . . . .	679,500	50,000	729,500	20,000	709,500
— Compagnie des Marchés . . . . .	1,560,000	"	1,560,000	14,000	1,546,000
— Tramways florentins . . . . .	988,500	"	988,500	5,000	985,500
— Vezin-Aulnoye . . . . .	1,175,000	"	1,175,000	"	1,175,000
— Middelkerke . . . . .	644,500	109,500	754,000	5,000	751,000
— C <sup>ie</sup> belge d'assurances gé- nérales 5.25 % . . . . .	6,500,000	500,000	7,000,000	"	7,000,000
— C <sup>ie</sup> belge d'assurances gé- nérales 5.50 % . . . . .	"	500,000	500,000	"	500,000
— Forest lez-Bruxelles . . . . .	427,700	"	427,700	2,200	425,500
— Milan-Bergame-Crémone . . . . .	967,000	700,000	1,667,000	25,500	1,645,500
A REPORTER. . . . . fr.	655,264,170	48,505,600	703,769,770	11,140,440	692,629,550

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1901.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés au pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1901.
Report. . . . . fr.	655,264,170 »	48,505,800 »	703,769,770 »	11,140,440 »	692,629,330 »
Obligations Glaces nationales belges . . . . .	600,000 »	»	600,000 »	21,000 »	579,000 »
— Voie étroite . . . . .	1,000,000 »	»	1,000,000 »	22,500 »	977,500 »
— Vieille-Montagne 4 1/2 % . . . . .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— — 4 % . . . . .	»	5,320,500 »	5,320,500 »	»	5,320,500 »
— Tramways prov. de Naples. . . . .	1,050,000 »	»	1,050,000 »	»	1,050,000 »
— Chemins de fer réunis, 5.60 % . . . . .	1,110,000 »	555,000 »	1,665,000 »	11,500 »	1,653,500 »
— Tramways verviétois 4 % . . . . .	»	925,000 »	925,000 »	»	925,000 »
— Compagnie du gaz de Saint-Josse-ten-Noode 4 % . . . . .	»	1,100,000 »	1,100,000 »	»	1,100,000 »
— Tramways d'Odessa 4 1/2 % . . . . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »	20,000 »	980,000 »
— Tramways à vapeur piémontais 3 1/2 % . . . . .	»	1,215,000 »	1,215,000 »	»	1,215,000 »
— Banque belge de chemins de fer 3 1/2 % . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »	18,000 »	1,982,000 »
— Prov. d'Anvers 1901 3.60 % . . . . .	»	700,000 »	700,000 »	»	700,000 »
— Turnhout 1899 5 % . . . . .	»	400,000 »	400,000 »	2,500 »	397,500 »
— Crédit général liégeois 4 % . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»	2,000,000 »
Actions privilégiées Bruxelles-Calais . . . . .	1,565,000 »	68,500 »	1,631,500 »	11,500 »	1,620,000 »
— Tournai-Jurbise . . . . .	1,868,500 »	968,500 »	2,837,000 »	25,000 »	2,814,000 »
Bons de caisse ville d'Anvers 5.75 % . . . . .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— — 5 % . . . . .	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
— ville de Liège 4 % . . . . .	»	2,700,000 »	2,700,000 »	»	2,700,000 »
— Middelkerke 4 % . . . . .	»	100,000 »	100,000 »	»	100,000 »
— St-Gilles lez-Bruxelles 4 % . . . . .	»	2,700,000 »	2,700,000 »	»	2,700,000 »
Annuités Parmentier . . . . .	284,288 »	151,000 »	415,288 »	267,489 »	147,799 »
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc. . . . .	239,025 »	22,600 »	261,625 »	61,100 »	200,525 »
Créances hypothécaires . . . . .	7,751,587 13	5,872,000 »	11,623,587 13	720,752 45	10,902,834 68
Prêts agricoles. . . . .	5,575,821 50	1,419,050 »	6,794,871 50	678,199 50	6,116,672 »
Annuités souscrites par les provinces et les communes . . . . .	5,501,249 60	»	5,501,249 60	457,110 42	2,864,139 18
Prêts consentis aux Sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat de maisons ouvrières. . . . .	37,000,445 27	7,513,650 »	44,514,095 27	5,575 45	44,510,519 84
	726,407,886 50	85,514,400 »	809,922,286 50	15,458,646 80	796,483,639 70

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel  
de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1901, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouverneur de cet établissement.	
<b>A.</b>			
<b>Caisse des dépôts et consignations :</b>			
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	6,663,373 85	»	6,663,373 85
— 3 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	14,821,575 »	1,341,500 »	16,163,075 »
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	58,979,595 72	823,160 »	59,804,555 72
— 3 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	6,000,000 »	162,100 »	6,162,100 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités . . . . .	»	520 »	520 »
— 4 1/2 % — . . . . .	»	2,830 »	2,830 »
Actions privilégiées Grand-Luxembourg . . . . .	»	4,000 »	4,000 »
	<b>86,464,344 55</b>	<b>2,335,910 »</b>	<b>88,800,254 55</b>
<b>B.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1871 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	2,271 96	»	2,271 96
<b>C.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1872 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	20,029 91	»	20,029 91
<b>D.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1873 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	12,919 71	»	12,919 71
<b>E.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1874 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	71,549 42	»	71,549 42

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentées à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
<i>F.</i>			
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>			
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	16,200,000 °	565,800 °	16,765,800 °
— 5 % — (1 <sup>e</sup> série). . . . .	61,000,000 °	2,252,000 °	63,252,000 °
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	243,500,000 °	5,605,550 °	247,105,550 °
— 5 % — (5 <sup>e</sup> série). . . . .	81,505,000 °	2,525,100 °	85,828,100 °
Obligations 5 % Caisse d'annuités . . . . .	"	22,272,300 °	22,272,300 °
— 4 1/2 % — — . . . . .	"	124,100 °	124,100 °
— 3 % Crédit communal . . . . .	51,048,400 °	8,000 °	51,056,400 °
— 3 % — — 1861 . . . . .	"	242,400 °	242,400 °
— 4 1/2 % — — . . . . .	11,601,300 °	195,800 °	11,795,100 °
— Produits au Flénu 5 1/2 % . . . . .	"	1,500,000 °	1,500,000 °
— — 5 % . . . . .	"	89,000 °	89,000 °
— Forges de la Providence 5 % . . . . .	"	120,000 °	120,000 °
— — — 4 % . . . . .	"	353,500 °	353,500 °
— Oignies 5 % . . . . .	"	1,521,500 °	1,521,500 °
— Brabant 2 1/2 % . . . . .	"	8,555,000 °	8,555,000 °
— Compagnie Immobilière 5 1/2 % . . . . .	"	4,000,000 °	4,000,000 °
— — — 3 40 % . . . . .	"	2,800,000 °	2,800,000 °
— Est Belge 5 % . . . . .	"	4,828,000 °	4,828,000 °
— Namur-Liège 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> séries. . . . .	"	5,481,500 °	5,481,500 °
— Flandre occidentale 1 <sup>re</sup> série . . . . .	"	405,000 °	405,000 °
— — — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	"	5,219,000 °	5,219,000 °
— Quenast 1 <sup>re</sup> et 3 <sup>e</sup> séries . . . . .	"	328,000 °	328,000 °
— — — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	"	16,000 °	16,000 °
— Liège à Maestricht . . . . .	"	896,000 °	896,000 °
— Braine à Gand . . . . .	"	1,075,000 °	1,075,000 °
— Nord de la Belgique . . . . .	"	5,928,000 °	5,928,000 °
— Anvers à Rotterdam . . . . .	"	5,755,000 °	5,755,000 °
— 5 % Sambre-et-Meuse . . . . .	"	865,500 °	865,000 °
— 4 % — — . . . . .	"	225,000 °	225,000 °
— 4 1/2 % — — . . . . .	"	971,000 °	971,000 °
— Anvers à Gand . . . . .	"	479,500 °	479,500 °
Actions privilégiées Anvers à Gand . . . . .	"	59,000 °	59,000 °
Obligations Nord-Belge . . . . .	"	7,200,000 °	7,200,000 °
<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>464,852,700 °</b>	<b>86,256,450 °</b>	<b>551,109,150 °</b>

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	464,852,700	86,256,450	551,109,150
Obligations 3 % Mons-Hautmont . . . . .	°	436,000	436,000
— 8 % — . . . . .	°	1,049,000	1,049,000
— Ville de Liège 1855 . . . . .	°	200,000	200,000
— — 1860 . . . . .	°	40,300	40,300
— 2 1/2 % Chemins de fer vicinaux . . . . .	°	4,142,280	4,142,280
— 3 % — — . . . . .	°	1,032,400	1,032,400
— Schaerbeek 1897 2 1/2 % . . . . .	°	1,107,500	1,107,500
— Charleroi 3 % . . . . .	°	133,500	133,500
— — 3 3/4 % (1899) . . . . .	°	1,500,000	1,500,000
— Saint-Josse-ten-Noode 3 % . . . . .	°	543,000	543,000
— Ixelles 1880. . . . .	°	274,000	274,000
— — 1894. . . . .	°	596,000	596,000
— — 1895. . . . .	°	1,747,000	1,747,000
— — 1897. . . . .	°	1,036,000	1,036,000
— Province de Namur . . . . .	°	34,500	34,500
— Saint-Gilles 1882 . . . . .	°	196,000	196,000
— — 1893 . . . . .	°	731,500	731,500
— — 1894 . . . . .	°	594,500	594,500
— — 1895 . . . . .	°	588,500	588,500
— — 1897 . . . . .	°	1,579,500	1,579,500
— 3 1/2 % Société générale. . . . .	°	6,798,500	6,798,500
— 3 20 % Crédit foncier . . . . .	°	4,350,000	4,350,000
— 3 60 % — . . . . .	°	2,906,000	2,906,000
— 4 % — . . . . .	°	40,700	40,700
— Ville de Namur 1887 3 % . . . . .	°	134,500	134,500
— — 1894 2 1/2 % . . . . .	°	350,000	350,000
— — 1898 3 % . . . . .	°	594,000	594,000
— Thuin . . . . .	°	13,000	13,000
— Blankenberghe 1885. . . . .	°	115,000	115,000
— — 1895. . . . .	°	34,500	34,500
— Malines 1885 5 % . . . . .	°	89,500	89,500
A REPORTER . . . . . fr.	464,852,700	118,843,650	583,696,350

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	dépôts à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT . . . . fr.	464,852,700 *	118,845,650 *	583,698,350 *
Obligations Dison 5 % . . . . .	•	281,000 •	281,000 •
— 5 1/2 % Hainaut . . . . .	•	2,400,000 •	2,400,000 •
— 4 1/2 % — . . . . .	•	61,000 •	61,000 •
— Laeken 1885 . . . . .	•	47,500 •	47,500 •
— — 1894 . . . . .	•	879,500 •	879,500 •
— Chemins de fer secondaires 4 % . . . . .	•	2,245,000 •	2,245,000 •
— Tramways napolitains 5 % . . . . .	•	1,481,500 •	1,481,500 •
— — — 4 % . . . . .	•	1,613,000 •	1,613,000 •
— Flandre orientale 2 1/2 % . . . . .	•	1,977,500 •	1,977,500 •
— Liégeois-Limbourgeois 5 % . . . . .	•	9,664,500 •	9,664,500 •
— Malines-Terneuzen 5 % . . . . .	•	1,351,000 •	1,351,000 •
— Alost 5 % . . . . .	•	849,000 •	849,000 •
— Province d'Anvers 5 % . . . . .	•	489,000 •	489,000 •
— — 2 1/2 % . . . . .	•	2,007,000 •	2,007,000 •
— Lokeren 1891 . . . . .	•	380,000 •	380,000 •
— Papeteries de Saventem 4 % (avril-octobre) . . . . .	•	25,000 •	25,000 •
— — — 4 % (1 <sup>er</sup> décembre) . . . . .	•	25,000 •	25,000 •
— Liégeois-Namurois 5 % . . . . .	•	5,770,000 •	5,770,000 •
— Marcinelle-Couillet 4 % . . . . .	•	3,738,000 •	3,738,000 •
— Chemins de fer économiques 4 % . . . . .	•	2,670,000 •	2,670,000 •
— 4 1/2 % Angleur . . . . .	•	701,500 •	701,500 •
— 4 % — . . . . .	•	1,307,500 •	1,307,500 •
— Cockerill 4 % . . . . .	•	2,152,500 •	2,152,500 •
— Varsovie 5 % . . . . .	•	506,500 •	506,500 •
— Tramways bruxellois 3 % . . . . .	•	10,536,500 •	10,536,500 •
— — de Reims 4 % (janvier-juillet . . . . .	•	359,000 •	359,000 •
— — — (mars-septembre) . . . . .	•	1,000,000 •	1,000,000 •
— De Naeyer et C <sup>ie</sup> 4 % . . . . .	•	1,000,000 •	1,000,000 •
— Province de Liège 2 1/2 % . . . . .	•	957,500 •	957,500 •
— Verviers 1895 5 % . . . . .	•	758,000 •	758,000 •
— Binche 1894 2 1/2 % . . . . .	•	669,500 •	669,500 •
— Tongres-Bilsen 3 % . . . . .	•	133,500 •	133,500 •
A REPORTER . . . . fr.	464,852,700 *	176,956,150 *	641,808,850 *

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement	
REPORT . . . fr	464,852,700	176,956,150	641,808,850
Obligations Société civile des Galeries Saint Hubert 5 % . . .	»	48,500	48,500
— Lodelinsart 1875 5 % . . . . .	»	241,000	241,000
— Ville de Roulers 2 1/2 % . . . . .	»	1,458,000	1,458,000
— Entrepôts libres d'Anvers (mai-novembre) . . . . .	»	854,000	854,000
— — (janvier-juillet) . . . . .	»	1,180,000	1,180,000
— Ville de Bruges 2 1/2 % . . . . .	»	8,775,000	8,775,000
— Charbonnages belges 5 % . . . . .	»	1,220,000	1,220,000
— Société d'entre-prise générale de travaux 4 % . . . . .	»	1,404,000	1,404,000
— Vedrin 4 % . . . . .	»	442,000	442,000
— Floreffe 4 % . . . . .	»	959,500	959,500
— Caisse de Reports 5.60 % . . . . .	»	1,000,000	1,000,000
— Chemin de fer du Congo 5 % . . . . .	»	9,756,500	9,756,500
— — — 4 % . . . . .	»	5,475,000	5,475,000
— — — 4 1/2 % . . . . .	»	522,500	522,500
— Etterbeek 2 1/2 % . . . . .	»	1,650,000	1,650,000
— Eecloo Gand 5 % . . . . .	»	519,000	519,000
— Courtrai 1897 2 1/2 % . . . . .	»	974,500	974,500
— Haut et Bas-Flénu . . . . .	»	71,000	71,000
— Chemin de fer de Maeseyck . . . . .	»	709,500	709,500
— Compagnie des Marchés 5.40 % . . . . .	»	1,546,000	1,546,000
— Tramways florentins 4 % . . . . .	»	985,500	985,500
— Vezin-Aulnoye 4 % . . . . .	»	1,175,000	1,175,000
— Middelkerke 5 % . . . . .	»	751,000	751,000
— Compagnie belge d'assurances générales 5.25 % . . . . .	»	7,000,000	7,000,000
— — — 5.50 % . . . . .	»	500,000	500,000
— Forest lez-Bruxelles 5 % . . . . .	»	425,500	425,500
— Milan-Bergame-Crémone . . . . .	»	1,645,500	1,645,500
— Glaces nationales belges . . . . .	»	579,000	579,000
— Railways à voie étroite 4 % . . . . .	»	977,500	977,500
— Vieille-Montagne 4 1/2 % . . . . .	»	5,000,000	5,000,000
— — — 4 % . . . . .	»	5,320,500	5,320,500
— Tramways provinciaux de Naples . . . . .	»	1,050,000	1,050,000
— — — — —	—	—	—
A REPORTER . . . fr	464,852,700	240,705,650	705,558,350

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	464,852,700	240,705,650	705,558,350
Obligations Chemins de fer réunis 3 60 / <sub>100</sub> . . . . .	"	1,653,500	1,653,500
— Tramways verviétois 4 %/o . . . . .	"	925,000	925,000
— Compagnie du gaz de Saint-Josse-ten-Noode 4 %/o . . . . .	"	1,100,000	1,100,000
— Tramways d'Odessa 4 1/2 %/o . . . . .	"	980,000	980,000
— Tramways à vapeur piémontais 3 1/4 %/o . . . . .	"	1,213,000	1,213,000
— Banque belge de chemins de fer 3 1/2 %/o . . . . .	"	1,982,000	1,982,000
— Province d'Anvers 1901 3 60 %/o . . . . .	"	700,000	700,000
— Turnhout 1899 3 %/o . . . . .	"	597,500	597,500
— Crédit général liégeois 4 %/o . . . . .	"	2,000,000	2,000,000
Bons de caisse Ville d'Anvers 5.75 %/o . . . . .	"	5,000,000	5,000,000
— — — 3 %/o . . . . .	"	500,000	500,000
— Ville de Liège 1 %/o . . . . .	"	2,700,000	2,700,000
— Middelkerke 4 %/o . . . . .	"	100,000	100,000
— Saint-Gilles 4 %/o . . . . .	"	2,700,000	2,700,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais . . . . .	"	1,620,000	1,620,000
— — Tournai-Jurbise . . . . .	"	2,814,000	2,814,000
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc. . . . .	"	200,525	200,525
	464,852,700	267,089,155	731,941,855

## G

## Fonds de prévision monétaire :

Titres 5 %/o belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	1,061,800	143,000	1,204,800
— — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	1,555,700	153,000	1,488,700
— — (5 <sup>e</sup> série). . . . .	400,000	103,000	503,000
	2,817,500	379,000	3,196,500

## H

## Caisse d'amortissement :

Titres 5 %/o belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	"	482,800	482,800
— — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	"	633,700	633,700
— — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	"	232,000	232,000
	"	1,350,500	1,350,500

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1901, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1900, ainsi que le Journal de l'année 1901, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 3 avril 1902.

(Signé) P. TACK.

EDMOND MESENS.

BOURGEOIS.

Baron DE MOREAU.

---